

Le travail de proximité auprès des aînés : une relation « d’être » pour vieillir heureux chez soi dans sa communauté



CIRADD

626, boulevard Perron

Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Téléphone : 581 499-0001 | info@ciradd.ca



Centre collégial affilié



Partenaires financiers



Membre des réseaux



RÉALISATION ET RÉDACTION DU DOCUMENT

Anne-Julie Landry, professionnelle de recherche et travailleuse de proximité

Gilbert Bélanger, directeur de la recherche

Jacqueline Bouchard, professionnelle de recherche et travailleuse de proximité

Jean-Daniel Glazer Allard, chargé de recherche

TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Jean-Daniel Glazer Allard, chargé de recherche

Anne-Julie Landry, professionnelle de recherche et travailleuse de proximité

Gilbert Bélanger, directeur de la recherche (2018)

Jacqueline Bouchard, professionnelle de recherche et travailleuse de proximité

CONTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES

Jeanne-d'Arc Allard, Table régionale de concertation des aînés GÎM - membre du comité de suivi

Mathieu Lapointe, MRC Avignon - membre du comité de suivi

Bruce Wafer, municipalité d'Escuminac - membre du comité de suivi

Luc Potvin, CISSS Gaspésie - membre du comité de suivi

Anthony Beer, Committee for Anglophone Social Action (CASA) - membre du comité de suivi

Jessica Pitre, CISSS Gaspésie - membre du comité de suivi

Juliana Beebe, Committee for Anglophone Social Action (CASA) - membre du comité de suivi

RÉVISION DU CONTENU

Pierre-Luc Gagnon, directeur de la recherche (2022)

RÉVISION LINGUISTIQUE ET ORTHOGRAPHIQUE

Dorina Allard, agente de bureau

CONCEPTION GRAPHIQUE

Dorina Allard, agente de bureau

Odrée Robichaud, agente aux communications et aux événements

ILLUSTRATION DE LA PAGE COUVERTURE

Pierre-Luc Lupien

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le présent document et ses différentes composantes sont protégés par les lois fédérales et provinciales en matière de propriété intellectuelle et de droit d'auteur ainsi que par les ententes en cours. Toute reproduction, diffusion ou utilisation, en tout ou en partie de ce document, par quelque moyen que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite du CIRADD.

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

Bouchard, J., Landry, A.-J., Glazer Allard, J.-D. et G. Bélanger. 2018. *Le travail de proximité auprès des aînés : une relation « d'être »* pour vieillir heureux chez soi dans sa communauté. Carleton-sur-Mer, CIRADD, 30 pages.

Projet 2015038

REMERCIEMENTS



La contribution de plusieurs personnes a été essentielle pour la réalisation de ce projet. Tout d'abord, nous tenons à remercier infiniment toutes les personnes aînées rencontrées, qui nous ont ouvert la porte et qui nous ont intégrés chaleureusement dans des parcelles de leur vie. Merci pour votre confiance. Également, nous tenons à remercier le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et la MRC Avignon pour le financement, sans qui le projet n'aurait pu se réaliser.

La réalisation d'un projet pilote comme celui-ci demande également la participation de plusieurs acteurs locaux. Merci aux membres du comité de suivi d'avoir contribué à ce projet pendant deux années en y amenant vos expertises spécifiques. Merci pour votre précieuse implication. Le comité de suivi était composé des membres suivants :

- Sophie Leblanc et Mathieu Lapointe, MRC Avignon
- Danielle Falardeau et Jeanne-d'Arc Allard, Table régionale de concertation des aînés GÎM
- Nancy Valois, Luc Potvin et Jessica Pitre, CISSS Gaspésie
- Bruce Wafer, municipalité d'Escuminac
- Juliana Beebe et Anthony Beer, Committee for Anglophone Social Action (CASA)
- Gilbert Bélanger, Jacqueline Bouchard et Anne-Julie Landry, CIRADD

Merci également aux deux directeurs des deux centres d'action bénévole (CAB) présents sur le territoire de la MRC Avignon, soit Rémi Gallant et Régis Audet, d'avoir rejoint le comité pour la pérennisation de l'approche. Un merci également aux deux employées du CAB Saint-Alphonse-Nouvelle qui se sont aussi ajoutées, soit Julie Landry et Sylvie Landry.

Nous tenons également à remercier les maires des quatre municipalités impliquées dans le projet pour leur accueil et leur ouverture, soit Bruce Wafer, François Boulay, Rémi Gallant et Doris Deschênes.

Un merci spécial aux commerçants, aux coopératives et aux groupes sociaux des municipalités qui ont facilité notre intégration dans les communautés.

Merci aux organismes communautaires pour votre confiance, votre ouverture d'esprit ainsi que votre collaboration précieuse au projet.

Merci également à tous les citoyens des municipalités impliquées qui ont été de grands conseillers pour le bon déroulement du projet. Du côté d'Escuminac, merci au comité municipal pour votre implication et votre dévouement. Un merci spécial à Jules Ferland de Ristigouche-Partie-Sud-Est pour sa collaboration majeure au projet. Du côté de Saint-André-de-Restigouche, merci à Véronique Pelletier de la coopérative pour son accueil dans ce refuge par excellence. Finalement, un merci à Marie-Marthe Chabot de l'Ascension-de-Patapédia pour sa sagesse et sa grande expérience. Finalement, nous tenons à remercier Bruce Wafer sans qui le projet n'aurait pu naître. Merci d'avoir été l'étincelle pour le démarrage de ce projet et d'avoir été d'une aide importante tout au long de l'aventure.

RÉSUMÉ



Certaines personnes âgées de plusieurs municipalités de la MRC Avignon ont des besoins importants en matière de logement. Certaines doivent quitter leur domicile et leur municipalité lorsqu'elles n'ont plus la capacité de prendre en charge leur résidence. De plus, certaines personnes âgées vivent dans l'isolement et l'exclusion au sein même de leur communauté. Le projet « Vieillir heureux chez soi dans sa communauté » aborde ces problématiques en considérant les besoins réels des aînés et en les impliquant directement dans la recherche des solutions. Pour ce faire, deux travailleuses de proximité rencontrent, dans leur milieu de vie et de façon récurrente, les personnes âgées de quatre municipalités de la MRC afin de favoriser leur épanouissement, leur intégration ainsi que leur maintien dans leur communauté. Les mandats des travailleuses de proximité sont de rencontrer les aînés afin de connaître leurs besoins et leurs préoccupations, de les informer sur les ressources et les services disponibles, de favoriser la création de liens entre les aînés et la communauté et d'identifier, avec eux, des solutions pour répondre aux besoins qu'ils ont manifestés. Aussi, le projet vise la transférabilité des outils élaborés et des pistes de solutions identifiées à d'autres communautés vivant des problématiques semblables.

Le projet a permis de montrer que le travail de proximité a un rôle important à jouer auprès des aînés et particulièrement dans les municipalités dévitalisées. L'impact positif du travail de proximité auprès des aînés rencontrés a incité deux organismes existants à prendre la relève à la suite du présent projet. Ainsi, les deux centres d'action bénévole présents sur le territoire de la MRC Avignon assurent maintenant la gestion et la supervision de deux nouvelles travailleuses de proximité qui sont présentes sur l'ensemble du territoire. Finalement, en lien avec les difficultés rencontrées en cours de projet, un ensemble de recommandations ont été identifiées pour favoriser le maintien des aînés dans les communautés, soit de :

- maintenir et de développer des services de proximité ;
- favoriser le bon voisinage ;
- mettre sur pied des échanges de service au sein même des municipalités pour pallier les manques de service ;
- mobiliser et de valoriser la relève des proches aidants dans le contexte de vieillissement de la population ;
- mettre à contribution les entreprises locales dans le développement de services aux personnes âgées ;
- travailler en collaboration avec les nouvelles travailleuses de proximité et de les soutenir.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Méthodologie	3
Comité de suivi.....	3
Le travail de proximité	4
Les étapes d’implantation	6
Collaboration avec les élus municipaux	6
Réseautage avec les organismes et les regroupements	6
Les premiers contacts avec les aînés	7
Les collectes de données	7
Résultats.....	8
Les personnes aînées rencontrées.....	8
Les principales préoccupations	10
Sujets traités lors des rencontres et suivi.....	12
L’entourage et la vie sociale des répondants	13
Santé générale	13
Discussion	14
Favoriser le maintien à domicile et l’accès aux services	14
Rejoindre les personnes aînées et encourager leur participation dans la communauté	15
Un soutien aux proches aidants	16
sensibilisation des acteurs.....	16
Recommandations	17
La pérennité du projet	18
Conclusion	19
Bibliographie	20
Annexe 1.....	21

LISTE DES TABLEAUX



Tableau 1 - Composition du comité de suivi du projet Vieillir heureux chez soi dans sa communauté.	4
Tableau 2 - Principales préoccupations soulevées par les personnes âgées rencontrées dans le cadre du projet (n=58).	10
Tableau 3 - Principaux enjeux liés à l'habitation soulevés par les personnes âgées rencontrées dans le cadre du projet (n=58).	11
Tableau 4 - Nombre de fois où les différents sujets mentionnés ont été traités lors des 209 rencontres avec les 209 personnes âgées.	12

LISTE DES FIGURES



Figure 1 - Distribution du nombre de personnes âgées en fonction du nombre de rencontres avec les travailleuses de proximité auxquelles elles ont participé.	9
---	---

INTRODUCTION



La société québécoise compte de plus en plus de personnes âgées et cette situation ira en s'intensifiant au cours des prochaines années. Ce vieillissement est davantage marqué dans la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (GÎM), soit la région administrative où la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans est la plus forte du Québec avec environ 25 % comparativement à un peu plus de 18 % pour l'ensemble du Québec (Statistique Canada, 2017). Comme l'indique l'Institut de la statistique du Québec (2016), le vieillissement de la population s'accroît dans toutes les régions, mais il est encore plus fortement marqué dans les petites municipalités. Sur le territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) Avignon en GÎM, un peu plus de 23 % de la population sont âgés de 65 ans et plus (MRC Avignon, 2018). Cette évolution de la structure des âges soulève d'importants enjeux, notamment pour les municipalités.

Depuis la parution de la toute première politique gouvernementale québécoise sur le vieillissement (MSSS, 2012), le maintien des aînés dans leur milieu de vie est l'élément central de l'intervention publique à l'égard des aînés. Du côté de la municipalité d'Escuminac au sein de la MRC Avignon, l'accès au logement collectif et le maintien des aînés dans leur communauté comptent parmi les préoccupations qui ont été soulevées par les citoyens lors d'une consultation publique réalisée en 2010. L'accès aux programmes de financement (ex. : Société de l'habitation du Québec) représente un grand défi pour les petites communautés qui souhaitent élaborer des projets de logement collectif, comme cela avait été soulevé lors d'une rencontre avec le Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine en 2013. En plus de ces enjeux, certaines personnes aînées vivent également dans l'isolement et l'exclusion au sein même de leur municipalité comme l'a mentionné Bruce Wafer lors de l'événement « Baie-des-Chaleurs - Les plateaux en mode solutions » (2015). Ce constat rappelle l'étude sur la qualité de vie des aînées (Roy et Sall, 2011) qui précisait, entre autres, qu'environ 18 % des personnes aînées du territoire de la Gaspésie et des Îles ne recevaient pas plus d'une visite par mois. L'isolement et l'exclusion sont en effet des problématiques vécues par plusieurs aînés de nos communautés.

Ainsi, au terme de l'activité « en mode solutions », il a été suggéré qu'en prenant contact avec les aînés pour la question de leur logement, il serait pertinent de discuter avec eux de leur vie, de leurs forces, de leurs besoins et de leur intérêt à contribuer encore plus à la vie de leur communauté. Il y avait là une réelle préoccupation pour s'assurer que les personnes aînées puissent encore s'épanouir et vivre heureuses dans leur municipalité.

Le présent projet pilote a été mis sur pied à la suite de l'événement « Baie-des-Chaleurs - Les Plateaux en mode solutions ». Rapidement, le problème initial du logement s'est élargi pour englober les différentes problématiques auxquelles les aînés des petites municipalités peuvent être confrontés. Ce qui ressortait de cette rencontre était le désir de placer la personne aînée au cœur de la solution. Il fallait trouver une façon de mieux connaître leurs besoins réels, et cela, de façon individualisée. Le travail de proximité s'est rapidement imposé comme le moyen à utiliser pour entrer en contact et pour mieux connaître les différentes réalités vécues par les personnes aînées. Cette pratique permet que ce soit l'aîné qui, à son rythme, exprime ses besoins et ses

désirs. Le projet a finalement débordé du cadre de la municipalité d'Escuminac pour s'intéresser aux aînés vivant dans les quatre municipalités de la MRC Avignon qui n'ont pas de résidence pour aînés, soit Ristigouche-Partie-Sud-Est, Saint-André-de-Restigouche, l'Ascension-de-Patapédia et Escuminac.

Les mandats des travailleurs de proximité sont donc de rencontrer les aînés, dans leur milieu, afin de connaître leurs besoins et leurs préoccupations, de les informer sur les ressources et sur les services disponibles, de favoriser la création de liens entre eux et la communauté et d'identifier, avec eux, des solutions pour répondre aux besoins qu'ils ont manifestés.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Mieux connaître les besoins réels des aînés en matière de logement et d'inclusion sociale afin de mieux orienter les actions et les services ;
- Identifier des pistes de solutions adaptées aux réalités des petites communautés pour permettre aux aînés, s'ils le désirent, de demeurer dans leur village ;
- Favoriser l'inclusion et la participation des aînés dans leur voisinage et leur municipalité, à la hauteur de leur capacité, et ainsi briser leur isolement ;
- Stimuler la création de liens entre les aînés et la communauté et inviter l'ensemble des citoyens à contribuer au mieux-être des aînés ;
- Améliorer la qualité de vie des aînés en facilitant l'accès aux services et leur implication dans la communauté ;
- Assurer la transférabilité des outils élaborés et des pistes de solutions identifiées pour d'autres communautés qui vivent des problématiques semblables.

MÉTHODOLOGIE



Cette section explique comment le présent projet a été élaboré. Le travail de proximité a été retenu pour atteindre les objectifs de ce projet, car il permet la création de liens de confiance forts entre les personnes âgées et les membres de l'équipe du projet. Plusieurs personnes visées par ce projet vivent dans des situations de pauvreté et d'exclusion et l'approche de proximité a été ciblée comme moyen privilégié pour entrer en contact avec ces personnes pour mieux connaître leurs besoins. Cette pratique est en continuel changement, s'adaptant aux nouvelles réalités vécues. Le projet permet également d'ajouter à ce travail collectif des éléments pertinents en provenance du milieu rural avec des personnes âgées.

Un tel projet, qui s'inscrit dans un processus d'aide apportée aux personnes âgées d'une région, ne se fait pas seul. Les travailleuses de proximité impliquées dans le projet ont été en contact avec plusieurs personnes âgées, mais aussi avec plusieurs intervenants communautaires et institutionnels, avec des élus et des employés municipaux et avec plusieurs personnes qui sont déjà impliquées dans la vie communautaire en lien avec les âgés. Il était primordial de s'assurer que toutes ces personnes aient une bonne compréhension du projet et que l'on s'assure d'avoir leur contribution pour le bon déroulement de la démarche. Les premiers mois ont servi à faire les premiers contacts et à organiser l'ensemble du projet. Le travail de proximité proprement dit, où des âgés ont été rencontrés, s'est ensuite déroulé sur environ 18 mois, de juillet 2016 à décembre 2017. Les trois derniers mois ont principalement servi à planifier la suite du projet pour en assurer la pérennité et à rédiger les différents rapports. En totalité, les différentes étapes se sont échelonnées sur une période de deux ans.

COMITÉ DE SUIVI

Le projet a débuté par la mise sur pied d'un comité de suivi réunissant des acteurs qui œuvrent auprès des âgés dans la MRC. Ce comité s'est réuni dix fois durant la durée du projet et son rôle était de contribuer au bon déroulement du projet et d'évaluer l'avancée de celui-ci en fonction des objectifs. Le mieux-être des personnes âgées a été au cœur des discussions du comité. Celui-ci devait également planifier la pérennité de l'offre de ce service dans la MRC Avignon. La composition du comité de suivi s'est élargie au courant du projet. Par exemple, dans l'optique de favoriser la pérennité du projet et l'implantation du service dans l'ensemble de la MRC Avignon, les directeurs des deux centres d'action bénévole (CAB) présents sur le territoire se sont ajoutés au comité, soit Régis Audet (directeur du Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle) et Rémi Gallant (directeur du CAB L'Ascension-Escuminac). Deux employées du CAB Saint-Alphonse-Nouvelle se sont aussi ajoutées au comité, soit Julie Landry et Sylvie Landry. Les membres du comité sont présentés au tableau 1.

Tableau 1 - Composition du comité de suivi du projet Vieillir heureux chez soi dans sa communauté.

Nom et prénom	Fonction et affiliation institutionnelle
Mathieu Lapointe, remplacé par Sophie Leblanc	Coordonnateur de l'approche territoriale intégrée (ATI) Agente de développement à la MRC Avignon
Bruce Wafer	Maire d'Escuminac
Luc Potvin	Organisateur communautaire CISSS GÎM
Jessica Pitre, remplacée par Nancy Valois	Organisatrice communautaire CISSS GÎM Organisatrice communautaire CISSS GÎM
Juliana Beebe, remplacée par Anthony Beer	Committee for Anglophone social action (CASA)
Jeanne D'Arc Allard, remplacée par Danielle Falardeau	Table régionale de concertation des aînées GÎM
Jacqueline Bouchard	Travailleuse de proximité
Anne-Julie Landry	Travailleuse de proximité
Jean-Daniel Glazer Allard	Chargé de recherche au CIRADD
Gilbert Bélanger	Directeur de la recherche au CIRADD

LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Initialement, le projet avait été réfléchi pour qu'un seul travailleur de proximité soit embauché. À la suite des entrevues de sélection, il a été décidé par le comité d'engager deux travailleuses de proximité, et cela pour différentes raisons. L'ensemble du projet demandant des compétences diverses (travail sur le terrain, travail de recherche, documentation, etc.), deux travailleuses de proximité ont pu se partager les responsabilités selon leurs forces et leurs compétences. Une personne a pris en charge les trois municipalités présentes sur les Plateaux (ouest de la MRC), tandis que l'autre a travaillé à Escuminac et s'occupait du volet recherche de la démarche. La collaboration entre les deux travailleuses de proximité leur a permis de partager leurs expériences et de s'entraider lorsque la situation le demandait. Aussi, elles ont formé une équipe efficace pour la création de liens avec les nombreux services et les organismes, qui sont impliqués dans le bien-être des personnes âgées du territoire.

Formée par l'Association des Travailleurs et Travailleuses de rue du Québec (ATTrueQ), l'une des travailleuses de proximité du projet, Jacqueline Bouchard, s'est fait un devoir de transmettre la très grande expérience qu'elle a reçue de ses formateurs. De plus, elle a pris soin d'adapter l'approche pour les personnes âgées qui vivent en milieu rural dans la région. Le mentorat dont elle a pu bénéficier, les nombreux ateliers de réflexion auxquels elle a participé, la supervision clinique de l'ATTrueQ et son expérience en milieu rural avec les jeunes de la MRC Avignon, constituent un bagage de vie qui lui a permis d'être une ressource incontournable en travail de proximité pour la région et d'offrir à son tour du mentorat. Elle a ainsi apporté son soutien à Anne-Julie Landry, professionnelle de recherche au CIRADD, l'autre travailleuse de proximité du projet, qui possède une formation en psychosociologie et qui a une très grande empathie naturelle envers les personnes âgées.

Dans le cadre du projet, le terme « travailleuse de proximité » a été utilisé pour éviter la confusion et faire la distinction avec les « travailleurs de milieu » qui œuvrent actuellement dans la MRC Avignon auprès des jeunes. L'approche utilisée dans le cadre du projet regroupe les pratiques qui s'effectuent dans le milieu de vie des âgées et comprend notamment l'approche du travail de rue et du travail de milieu.

Le travail de rue, selon Fontaine et Richard (1997), constitue une forme d'intervention de proximité où le travailleur de rue tente de se rapprocher des populations marginalisées pour remplir « le chaînon manquant » entre celles-ci et les structures sociales censées répondre à leurs besoins. Toujours selon ces mêmes auteurs, il s'agit d'une pratique qui s'exerce à travers une présence récurrente dans les milieux de vie ciblés par l'intervention et elle vise la constitution d'une relation de confiance pour accompagner les personnes vers un mieux-être.

Le travail de milieu, quant à lui, préconise plutôt une approche collective par rapport à celle du travail de rue. C'est un mode d'accompagnement réalisé auprès d'une population cible définie comme étant vulnérable, qui ne fréquente pas les services qui leur sont destinés (Truchon, 2011), comme le fait le travailleur de rue. La collaboration entre les travailleurs de milieu et les acteurs du milieu fait aussi partie de sa mission. Il peut même instaurer des projets selon les objectifs prescrits. Il s'intéresse à l'ensemble de la communauté et il peut être le porte-parole des personnes rencontrées (Fontaine et Richard, 1997).

Quant au travail de proximité, il englobe les actions réalisées pour se rapprocher d'une façon naturelle des personnes ciblées dans leurs milieux de vie. L'appellation travail de proximité, en plus d'inclure les réalités du travail de rue, inclut les réalités et les contextes du travail de milieu parce que « les mêmes principes sont à la base de ces deux formes de pratique de proximité » (Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2009). Effectivement, c'est par les moyens, les attitudes et même les problématiques abordées que le travail de milieu et le travail de rue se rallient. Dans le cadre du projet, des interventions tant individuelles que collectives ont été réalisées dans les communautés auprès des âgés, soit des caractéristiques empreintes du travail de rue et du travail de milieu.

Finalement, le Code d'éthique élaboré par l'ATTrueQ (2009) a servi de guide pour les actions posées dans le cadre du présent projet. Ce code d'éthique clarifie des points importants de la pratique.

LES ÉTAPES D'IMPLANTATION

Les travailleuses de proximité du présent projet se sont appuyées sur les étapes d'implantation de l'ATTRueQ, soit l'observation, l'intégration dans le milieu, la présence continue et l'intervention, pour implanter ce type d'approche dans les municipalités participantes. La documentation de ces différentes étapes d'implantation ainsi que les bonnes pratiques issues de ces étapes ont été consignées dans un guide (Bouchard, Landry et Bélanger, 2018). Quelques actions d'implantation sont toutefois présentées ci-dessous.

Collaboration avec les élus municipaux

Un des éléments importants du projet était que les travailleuses de proximité soient le plus souvent possibles sur place, dans les municipalités, pour tranquillement apprendre à connaître le milieu et les personnes âgées. Il était également important que les travailleuses de proximité « fassent partie du décor » pour que les personnes âgées ne les voient pas comme des intervenantes habituelles, mais plutôt comme quelqu'un qui est dans la place, disponible et accessible. Chaque municipalité est différente. Le travailleur de proximité doit donc bien connaître la dynamique, la démographie, les lieux de rassemblement informels et l'historique des municipalités où il intervient s'il veut bien comprendre le milieu dans lequel vivent les personnes âgées qu'il rencontrera. La présence des travailleuses de proximité dans les lieux publics des municipalités à certaines activités de loisir ou à divers événements leur a également permis de se faire connaître et de s'intégrer dans la vie municipale. Il est important de rencontrer les forces vives des municipalités et de bien connaître les acteurs locaux.

Les élus et les employés des quatre municipalités se sont impliqués de différentes façons dans le projet. Ils ont facilité l'intégration des travailleuses de proximité dans les municipalités, tant par le prêt de locaux que par la présentation du projet et des travailleuses de proximité à différents contacts pertinents et même à certaines personnes âgées de leur municipalité. Les élus ont été tenus au courant des avancées du projet et ils ont démontré un grand intérêt envers le projet tout au long de celui-ci. Les travailleuses de proximité ont souvent travaillé dans les locaux mis à leur disposition dans les hôtels de ville. Cela leur permettait d'être en contact régulièrement avec le maire, avec certains employés et quelquefois avec des citoyens âgés. Elles ont également présenté le projet et fait des suivis lors de certaines séances du conseil municipal dans chaque municipalité.

Réseautage avec les organismes et les regroupements

Le réseautage avec les organismes existants en lien avec le bien-être des personnes âgées est primordial. Le travail de proximité ne remplace pas les services existants, il permet de créer des ponts entre des bénéficiaires potentiels et les services. Ainsi, les travailleuses de proximité ont rencontré la grande majorité de ces organisations pour mieux les connaître, pour se présenter et pour leur faire connaître le projet, autant les services d'urgence (police, ambulance, pompier, premier répondant) que les services en lien avec la santé (ex. : organisme communautaire, CISSS, pharmacie, etc.). L'idée est que les travailleuses de proximité puissent présenter les

services de façon adéquate aux différents intervenants de manière à faciliter le référencement. Ces rencontres ont permis de fixer les limites de chacun et de discuter de la confidentialité.

Les premiers contacts avec les aînés

La première rencontre entre la personne aînée et le travailleur de proximité est la plus importante, elle est déterminante pour créer un lien constructif. Le travail de proximité est une approche individualisée qui permet de créer un lien de confiance avec l'aîné. Cette confiance doit se bâtir au rythme souhaité par les personnes rencontrées. Rien n'est fait brusquement afin que l'aîné et le travailleur de proximité puissent apprendre à se connaître.

LES COLLECTES DE DONNÉES

Des fiches de suivi de projet ont été construites pour permettre de documenter l'approche et l'impact du travail de proximité ainsi que pour l'évaluer dans le contexte du présent projet (Annexe 1). La travailleuse de proximité remplissait la fiche après chaque rencontre avec une personne aînée. Ces fiches ont permis de consigner des informations concernant le logement, l'isolement et l'exclusion sociale, les besoins des aînés qui ne sont pas comblés, leurs craintes et leurs préoccupations générales. L'ensemble des informations collectées ont par la suite été regroupées par personne rencontrée. Lors de la première rencontre, les personnes aînées étaient informées clairement du volet recherche du projet pour qu'elles puissent choisir d'y participer de façon éclairée. Cependant, les objectifs de la recherche n'ont pas influencé les discussions et le travail de proximité s'est déroulé sans faire référence au projet en tant que tel.

Une évaluation hebdomadaire qualitative du travail de proximité est également notée dans la fiche dans le but d'améliorer la pratique. Ces fiches ont facilité la rédaction du guide d'accompagnement pour les travailleurs de milieu, qui est un outil facilitant l'implantation d'une approche de proximité auprès des aînés, notamment dans les milieux ruraux.

RÉSULTATS



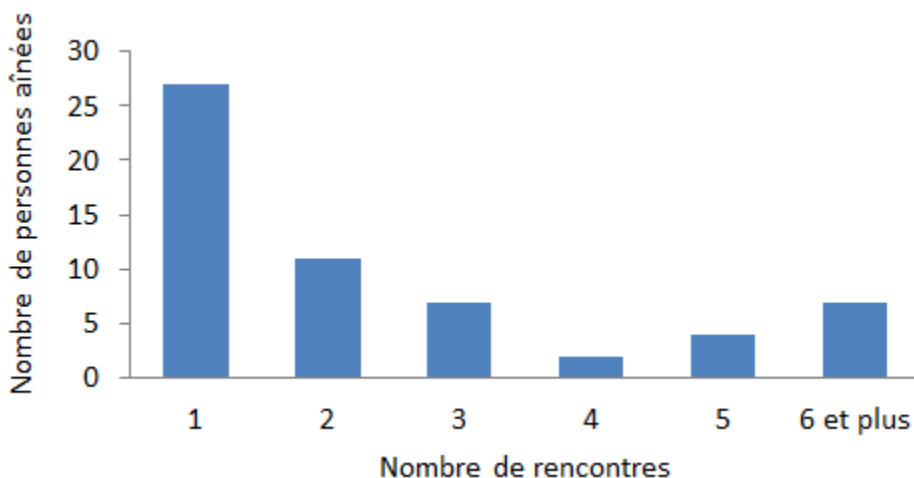
Le présent projet se voulait un projet pilote pour explorer l'approche du travail de proximité et l'impact qu'il peut avoir auprès des aînés dans des municipalités où il n'y a pas de résidence pour les aînés vieillissants. Il a permis de montrer que le travail de proximité a un rôle important à jouer auprès des aînés et particulièrement dans les municipalités dévitalisées. Il ne fallait pas s'attendre à ce que toutes les problématiques rencontrées soient résolues, car il s'agit, dans plusieurs cas, de situations qui requièrent un service à plus long terme (briser l'isolement, socialisation et implication dans la communauté, etc.). L'impact positif du travail de proximité auprès des aînés rencontrés a incité deux organismes existants à prendre la relève à la suite du projet. Ainsi, les deux CAB présents sur le territoire de la MRC Avignon assurent maintenant la gestion et la supervision de deux nouvelles travailleuses de proximité qui sont actives sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble des objectifs qui avaient été visés dans le projet (Introduction) ont été atteints, du moins en partie. Le travail de proximité a permis de mieux connaître plusieurs personnes aînées isolées et vulnérables et d'initier une relation de confiance avec celles-ci pour les amener à mieux connaître les services et à les utiliser, à briser leur isolement en offrant une oreille attentive qui permet de mieux connaître leurs besoins réels et de les accompagner vers un mieux-être.

LES PERSONNES AÎNÉES RENCONTRÉES

Sur toute la durée du projet, 209 rencontres ont eu lieu sur le terrain et 58 personnes ont été rencontrées. Les paragraphes ci-dessous présentent quelques informations statistiques à propos des personnes qui ont été rencontrées. Toutes ces informations sont traitées de façon entièrement confidentielle. Il se peut que pour certaines de ces caractéristiques, la somme des personnes ne totalise pas 58, et cela, pour diverses raisons. Par exemple, l'ensemble des sujets n'était pas nécessairement abordé avec toutes les personnes aînées, si cela ne s'y prêtait pas. La plupart des personnes aînées n'ont été rencontrées qu'une seule fois par les travailleuses de proximité (27 personnes sur 58). Toutefois, sept personnes ont été rencontrées six fois ou plus (Figure 1).

Figure 1 - Distribution du nombre de personnes âgées en fonction du nombre de rencontres avec les travailleuses de proximité auxquelles elles ont participé.



Environ 62 % des personnes âgées qui ont fait appel aux travailleuses de proximité sont des femmes (n=32) et 38 % sont des hommes (n=20). Pour ce qui est de l'âge des personnes rencontrées, 16 personnes ont moins de 65 ans, 22 ont entre 65 et 74 ans et 16 ont 75 ans ou plus (figure non montrée).

Un peu plus du tiers des personnes rencontrées (20 personnes) habitent Escuminac, 12 (22 %) habitent Saint-André-de-Restigouche, 10 (18 %) vivent à Ristigouche-Partie-Sud-Est, sept (13 %) résident à l'Ascension-de-Patapédia et quatre (11 %) proviennent de Nouvelle, Matapédia ou Pointe-à-la-Croix (figure non montrée).

Parmi les personnes rencontrées, 27 (54 %) se considèrent comme des personnes actives, c'est-à-dire qu'elles s'impliquent socialement d'une manière ou d'une autre (en faisant du bénévolat, par exemple).

La majorité (80 %) des personnes rencontrées sont retraitées. Tout de même, huit personnes ont mentionné travailler à temps plein, et cinq à temps partiel. Les autres, avec qui ce sujet a été abordé (30 personnes), ont dit ne pas occuper d'emploi. Les données montrent toutefois qu'environ 20 % des personnes ayant mentionné être à la retraite travaillent tout de même à temps plein ou à temps partiel (10 % pour l'un et pour l'autre). Ceci peut vouloir dire qu'elles ont effectivement occupé un emploi tout en se considérant elles-mêmes à la retraite, ou que leur situation d'emploi a changé au fil des rencontres.

LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Les rencontres entre les travailleuses de proximité et les personnes âgées ont permis de dégager certaines tendances qui peuvent orienter les efforts à fournir pour combler les besoins des personnes âgées. Le tableau 2 présente les préoccupations soulevées lors de ces rencontres ainsi que le pourcentage des personnes âgées rencontrées qui ont mentionné avoir ces préoccupations. Près de la moitié (48 %) des personnes âgées rencontrées, soit 28 personnes, ont mentionné être préoccupées par leur logement, ce qui en fait la préoccupation principale. La santé physique, les relations familiales et la perte d'autonomie à venir sont d'autres sujets qui inquiètent environ le tiers des aînés rencontrés.

Tableau 2 - Principales préoccupations soulevées par les personnes âgées rencontrées dans le cadre du projet (n=58).

Préoccupations abordées	Nombre de personnes
Logement/habitation	28
Relations familiales	22
Santé physique	22
Perte d'autonomie à venir	18
Finance/endettement	13
Travail	13
Relations autres	12
Isolement social	12
Deuil (autre)	9
Perte d'autonomie actuelle	9
Santé mentale	8
Détresse psychologique	5
Retraite	5
Consommation	4
Deuil d'un proche	4
Dépendance	3
Violence/abus/intimidation	1
Aspect psychojudiciaire	1

La majorité des personnes rencontrées (35/47) demeurent dans leur propre maison. Quelques personnes habitent en appartement (4/47) ou chez un proche (2/47). Une personne vit dans une habitation à loyer modique (HLM) et une autre en résidence. Finalement, quatre habitent dans une autre forme d'habitation, que ce soit un chalet ou une maison louée (figure non montrée).

Vingt-neuf personnes sur 42 ont mentionné vouloir rester chez elles le plus longtemps possible, alors que quatre n'y tenaient absolument pas. Les autres personnes sont indécises à ce sujet. Parmi celles qui souhaitent vivre longtemps chez elles, la grande majorité (24/29) dit vouloir mourir dans leur domicile (figure non montrée).

L'enjeu lié à l'habitation le plus fréquemment mentionné par les répondants est la difficulté liée à l'entretien mentionné par 20 personnes, suivi par l'éloignement des services et le manque de transport mentionné par huit personnes (Tableau 3). La difficulté d'accéder aux services, le mauvais état du logement, la difficulté à chauffer le logement, le coût trop élevé du logement et, finalement, la relation difficile avec le propriétaire du logement ont été abordés chacun par cinq personnes ou moins (figure non montrée).

Personne n'a indiqué vivre des problèmes d'infestation, de quartier non sécuritaire, de déménagements successifs non désirés, de logement surpeuplé ou de voisinage dérangeant. Globalement, la grande majorité des aînés rencontrés (37 personnes sur 43) se disent très satisfaits ou satisfaits de leur logement (figure non montrée).

Tableau 3 - Principaux enjeux liés à l'habitation soulevés par les personnes aînées rencontrées dans le cadre du projet (n=58).

Enjeux liés à l'habitation	Nombre de personnes
Entretien de l'habitation	20
Éloignement des services et manque d'accès au transport	8
Manque d'accessibilité	5
Logement en mauvais état matériel	4
Logement difficile à chauffer	3
Logement trop cher	3
Relation difficile avec le propriétaire du logement	2

Sur les 43 personnes questionnées sur le sujet, sept se disent généralement très satisfaites de leur logement, 30 se disent satisfaites, quatre sont plutôt insatisfaites et deux sont très insatisfaites. Ainsi, bien que la majorité des personnes rencontrées mentionnent être satisfaites

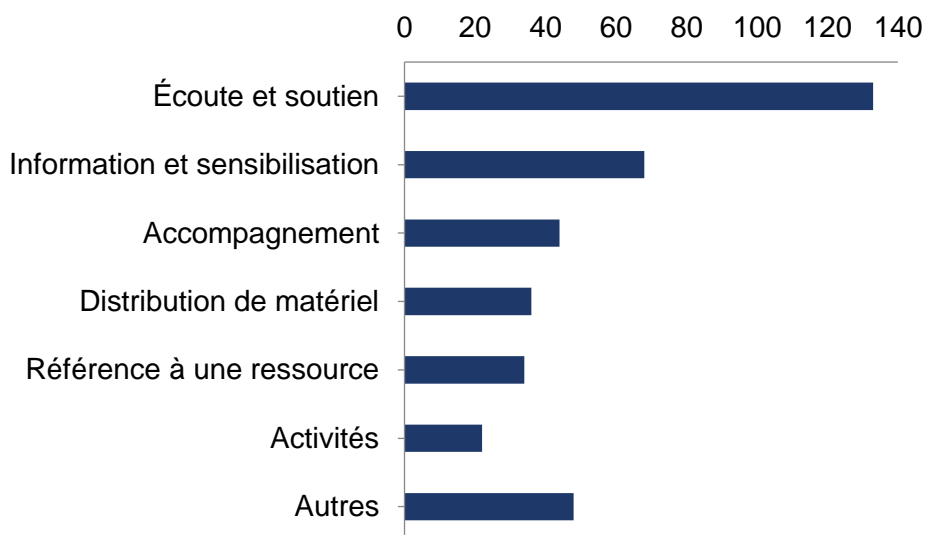
de leur logement, certaines personnes souhaiteraient voir s'améliorer leurs conditions d'habitation (figure non montrée).

Un peu plus de la moitié des personnes âgées questionnées sur le sujet (18/34) souhaiterait pouvoir bénéficier d'un service à domicile. Parmi celles-ci, 16 aimeraient avoir accès à un service d'entretien ménager, alors que 12 souhaiteraient bénéficier d'un service de soins. Sur les 18 qui voudraient un service à domicile, dix ne connaissent pas l'offre de service ou pensent que celle-ci est insuffisante. Pour huit personnes, l'obstacle majeur qui les empêche de solliciter des services à domicile est d'ordre financier (figure non montrée).

SUJETS TRAITÉS LORS DES RENCONTRES ET SUIVI

Le tableau 4 présente les différents sujets qui ont été traités durant les rencontres avec les personnes âgées. Une rencontre a permis de traiter de différents sujets. La majorité des entretiens a inclus une partie d'écoute et de soutien (133 fois sur les 209 rencontres). Soixante-huit rencontres ont permis de transmettre de l'information et de faire de la sensibilisation. La catégorie « Autres » inclut des interventions de crise, de la médiation, du référencement d'urgence et des rencontres de groupe.

Tableau 4 - Nombre de fois où les différents sujets mentionnés ont été traités lors des 209 rencontres avec les 209 personnes âgées.



Lorsque les personnes âgées étaient rencontrées plus d'une fois, il était possible de comparer qualitativement leur situation générale d'une rencontre à l'autre. Cela a pu se faire avec 28 personnes rencontrées. Près du tiers d'entre elles (9/28) semblent avoir amélioré leur situation entre la première et la dernière rencontre. Pour 15 personnes, la situation est restée pratiquement semblable, tandis que pour quatre personnes, elle semble s'être détériorée. Ces résultats

peuvent dépendre de plusieurs facteurs extérieurs qui ne sont pas en lien avec le travail de proximité en tant que tel (figure non montrée).

L'ENTOURAGE ET LA VIE SOCIALE DES RÉPONDANTS

Concernant l'entourage et la vie sociale des personnes âgées rencontrées, 25 personnes ont mentionné voir régulièrement des membres de leur famille et seulement 17 ont des amis qu'elles voient couramment. Dix-huit personnes vivent seules. Vingt et une personnes ont mentionné avoir la possibilité de parler à quelqu'un en cas de besoin. Environ 40 % des personnes rencontrées (23 personnes) participent à des activités culturelles. Parmi les personnes rencontrées, dix sont elles-mêmes de proches aidantes et s'impliquent de cette façon dans leur communauté. À l'opposé, six personnes reçoivent de l'aide d'un proche aidant. Un aspect important est que près d'un quart des personnes rencontrées (13 personnes) affirment éprouver un malaise à utiliser les services auxquels elles auraient droit. Ce malaise se retrouve particulièrement chez certains anglophones. De plus, quatre personnes ont refusé des soins au cours des six derniers mois précédant la rencontre avec la travailleuse de proximité. Ces refus pouvaient être en lien avec l'évaluation des conditions de vie de la personne par un travailleur social pour ajuster les services qui pourraient leur être offerts (figure non montrée).

Parmi les anglophones rencontrés, cinq disent vivre de la discrimination en raison de leur langue. De plus, quatre personnes ont mentionné avoir le sentiment de subir de la discrimination de la part de leur entourage ou de certaines personnes dans des groupes sociaux (figure non montrée).

SANTÉ GÉNÉRALE

L'état de santé des personnes âgées vulnérables est une grande préoccupation des travailleuses de proximité. Parmi les personnes rencontrées, 34 jugent que leur état de santé physique est bon ou très bon (seulement trois considèrent qu'il est très bon). Douze personnes estiment que leur état de santé est mauvais et trois qu'il est même très mauvais. Ainsi, la majorité des personnes estime que leur santé est bonne, alors qu'un peu moins du tiers estime qu'elle est plutôt mauvaise. Sachant que plusieurs de ces personnes peuvent vivre seules ou ne pas avoir de visite souvent rend cette situation plutôt inquiétante (figure non montrée).

Concernant leur état de santé mentale, la grande majorité des personnes (39 sur 52) estime qu'elle est soit bonne ou très bonne. En contrepartie, douze personnes considèrent que leur état de santé mentale est mauvais et une personne qu'il est même très mauvais (figure non montrée).

DISCUSSION



L'objectif général du projet était de favoriser l'épanouissement, l'intégration et le maintien des aînés dans les petites communautés. Durant le projet, 209 interventions ont été réalisées auprès de 58 personnes aînées. La majorité de ces interventions s'est déroulée en présence, à la résidence des personnes, mais plusieurs ont aussi été faites par téléphone. Les besoins qui ont été exprimés par les aînés sont diversifiés et l'approche qui a été préconisée, soit le travail de proximité, a permis de mieux connaître globalement les diverses situations vécues par les personnes rencontrées, d'éclaircir des situations problématiques ainsi que d'accompagner les personnes dans une vision de développement de leur autonomie.

Le travail de proximité est une approche qui permet de donner confiance aux aînés et de leur laisser le temps de discuter de tout et de rien. Après quelques rencontres, ils sont à l'aise de parler de ce qui les préoccupe vraiment au quotidien. Les liens d'intimité qui ont été créés avec certaines personnes ont permis aux travailleuses de proximité d'aborder des questions délicates comme le deuil et la perte d'autonomie de même que la fin de vie. Les travailleuses de proximité se sont vraiment intégrées dans la vie des municipalités, elles étaient présentes de façon régulière sur le territoire et les personnes aînées ont développé leur confiance en elles. C'est de cette façon, sans s'imposer, qu'elles ont pu entrer dans le quotidien de ces personnes et adapter leurs interventions aux besoins précis de chacune d'elles.

La documentation de la pratique durant le projet a permis de dégager des retombées de l'utilisation de celle-ci auprès des aînés. Les sections suivantes présentent ces retombées.

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE ET L'ACCÈS AUX SERVICES

Plus des deux tiers (69 %) des personnes rencontrées ont dit vouloir rester chez elles le plus longtemps possible. Malgré cette volonté, les aînés ont identifié des enjeux liés à l'habitation qui peuvent parfois les empêcher de rester dans leur demeure et donc dans leur municipalité.

L'accompagnement offert par les travailleuses de proximité a aussi permis de témoigner de différents enjeux en lien avec le maintien à domicile. Plusieurs personnes aînées ne connaissent pas les services disponibles, alors que d'autres hésitent à communiquer avec les ressources disponibles. Certaines personnes sont parfois réticentes à demander de l'aide par peur de déranger ou d'être mal comprises, alors que dans d'autres cas, les services ne sont tout simplement pas disponibles. Les travailleuses de proximité ont pu assister certaines personnes aînées lors de leur demande d'aide et d'accès aux ressources et aux services dont elles avaient besoin. Dans certains cas, elles ont été accompagnées pour remplir les formulaires nécessaires pour qu'elles puissent bénéficier des services et ajuster leur habitation en fonction de leur perte d'autonomie. Outre les services d'entretien, plusieurs ont pu bénéficier du service de repas à domicile et aussi de recevoir des soins à la maison grâce à l'accompagnement offert.

Les besoins rencontrés par les aînés pour rester à domicile sont souvent de l'ordre de petits services ponctuels et les travailleuses de proximité ont constaté une absence de ces services dans les organismes présents actuellement sur le territoire. Parmi ces services ponctuels se trouve le besoin de déplacer un meuble, de déneiger le toit, d'être accompagné pour acheter des vêtements, etc. Les travailleuses de proximité ont pu aider certains aînés en trouvant des solutions avec eux, que ce soit en demandant à un voisin ou en trouvant une personne fiable dans la municipalité. Le manque de ressources pour répondre à ces besoins et l'absence de proches aidants mettent plusieurs aînés dans des situations où il devient impossible pour eux de rester dans leur domicile. Les travailleuses de proximité peuvent prendre connaissance du problème, amener l'aîné à rechercher une solution et à se faire confiance, mais si, par la suite, il n'y a pas de services offerts, le problème reste entier pour l'aîné. Il est arrivé que les travailleuses de proximité aient été appelées à faire des interventions plus longues, avec certaines personnes, étant donné le manque de ressources pouvant les accompagner pour des urgences.

Le projet se déroulait dans quatre municipalités de l'ouest de la MRC Avignon, tandis que les services sont plutôt concentrés à l'extrémité est du territoire. Il peut être très difficile pour certains aînés d'avoir un service qui devrait pourtant être accessible à l'ensemble des personnes du territoire. Les ressources humaines ou matérielles ne sont pas toujours présentes dans ces municipalités. Les travailleuses de proximité devaient trouver d'autres solutions, souvent au niveau municipal, afin que le besoin de l'aîné puisse être résolu comme il devrait l'être.

Le travail de proximité, dans ce projet, a pu favoriser le maintien à domicile de certains aînés rencontrés par de la prévention, de la diffusion d'informations et des références faites à des organismes communautaires ou institutionnels. Elles ont aussi rencontré régulièrement les organismes œuvrant sur le territoire pour les informer des besoins identifiés, des manques de service constatés sur le terrain afin que, éventuellement, ces organismes puissent, dans la mesure du possible, ajuster les services disponibles pour favoriser le maintien des personnes aînées dans leurs communautés.

REJOINDRE LES PERSONNES ÂNÉES ET ENCOURAGER LEUR PARTICIPATION DANS LA COMMUNAUTÉ

Certaines des personnes aînées rencontrées vivent des situations d'isolement et d'exclusion extrêmes. Ces personnes ont des besoins criants, mais ne souhaitent tout simplement pas avoir de contact avec l'extérieur. Dans ces cas particuliers, le travail de proximité a permis de mettre à jour ces problématiques et d'offrir à ces personnes un soutien adapté à leur réalité. La grande majorité des aînés vivent cependant des situations moins problématiques, mais plusieurs sont tout de même isolés à un certain point. Les travailleuses de proximité ont informé les aînés à propos des différentes options existantes pour combler leur solitude. Elles ont fait des démarches pour qu'ils aient accès à diverses activités existantes dans leur communauté ou ailleurs sur le territoire. Elles ont aussi facilité les déplacements afin que les aînés puissent participer à ces activités et parfois, elles les ont même accompagnés lors de ces événements.

L'isolement vécu par plusieurs personnes âgées qui ont été rencontrées s'est traduit par un besoin de s'exprimer sur les réalités qu'elles vivent. La majorité des interventions (64 %) a pris la forme d'écoute et de soutien. Le travail de proximité a été réalisé selon des horaires variables et dans certains cas, l'aide apportée par les travailleuses de proximité a été faite en dehors des plages horaires habituelles, comme le soir et les fins de semaine. Les travailleuses de proximité ont pu rejoindre des personnes isolées et même des personnes refusant catégoriquement des soins ou des ressources venant du système institutionnel grâce à l'approche particulière préconisée dans le projet.

UN SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

Les travailleuses de proximité souhaitaient également intégrer les proches aidants dans la démarche. Ceux-ci font partie de l'entourage des personnes âgées, mais ils peuvent également avoir besoin d'accompagnement ou de soutien. Les proches aidants sont vieillissants eux aussi. Plusieurs d'entre eux ont fait des témoignages où ils relataient leur fatigue et leur sentiment d'impuissance face à certaines situations. Le fait que les proches aidants connaissent, pour la plupart, très bien les personnes âgées qu'ils aident rend d'autant plus difficile de ne plus pouvoir leur apporter du réconfort. Diminuer ou cesser d'offrir de l'aide faute de ne plus avoir la force de le faire est inconcevable pour eux. Lorsque cela arrive, c'est une situation émotive qui demande une grande capacité physique et psychologique. Plusieurs proches aidants ayant plus de 70 ans ont été rencontrés. Plusieurs avaient des craintes concernant la relève pour assurer les services qu'ils offrent. Le travail de proximité a permis de briser la solitude des proches aidants et de leur apporter un soutien.

SENSIBILISATION DES ACTEURS

Des séances d'information avec des élus et des employés municipaux ont permis de sensibiliser ceux-ci aux réalités vécues par certains âgés sur leur territoire. Cela a mis en évidence des lacunes dans les services offerts et a orienté les prises de décision pour favoriser le bien-être des âgés de leur municipalité. Les travailleuses de proximité ont aussi rencontré régulièrement les organismes œuvrant déjà sur le territoire pour les informer des besoins identifiés.

RECOMMANDATIONS



En lien avec les difficultés rencontrées en cours de projet, voici quelques recommandations pour favoriser le maintien des aînés dans les communautés :

- Maintenir et développer des services de proximité ;
- Favoriser le bon voisinage ;
- Mettre sur pied des échanges de service au sein même des municipalités pour pallier les manques de service ;
- Mobiliser et valoriser la relève des proches aidants dans le contexte de vieillissement de la population ;
- Mettre à contribution les entreprises locales dans le développement de services aux personnes âgées ;
- Travailler en collaboration avec les nouvelles travailleuses de proximité et les soutenir.

LA PÉRENNITÉ DU PROJET



À la suite des résultats positifs obtenus durant le présent projet dans quatre municipalités de l'ouest de la MRC Avignon, le comité de suivi du projet souhaitait que l'offre de service de travailleurs de proximité pour personnes âgées soit étendue à l'ensemble des municipalités de la MRC Avignon. Pour ce faire, le comité a élaboré un projet d'année transitoire au présent projet afin de s'assurer de la pérennité du service développé dans les municipalités participantes, mais également dans l'ensemble des autres municipalités de la MRC Avignon.

Un des éléments importants pour assurer la poursuite du service de travail de proximité était qu'un autre organisme que le CIRADD puisse prendre en charge, graduellement, et selon l'approche développée, la coordination du travail de proximité auprès des aînés dans l'ensemble des municipalités de la MRC. Deux organismes ont pris la charge de ce travail, soit les deux CAB de la MRC Avignon.

L'année transitoire, rendue possible grâce à un financement de la MRC Avignon, a permis aux deux CAB de s'appropriier le dossier et d'être accompagnés par le CIRADD pour le transfert de la démarche. Deux nouvelles travailleuses de proximité ont été embauchées et ont participé à des ateliers partage et à du mentorat offert par les travailleuses de proximité du présent projet. L'année de transition a également permis de développer un guide d'accompagnement pour les travailleurs de milieu auprès des aînés. Ce guide se veut un outil facilitant l'implantation d'une approche de proximité auprès des aînés, notamment dans les milieux ruraux. Ce document présente, entre autres, une description détaillée de l'approche de proximité, les différentes étapes d'implantation, de bonnes pratiques issues du présent projet et des spécificités de ce type de travail en milieu rural.

CONCLUSION



Le portrait en développement social de la MRC Avignon relate plusieurs problématiques en lien avec l'augmentation de la population âgée, notamment le nombre de personnes en perte d'autonomie, l'isolement social, le manque d'aidants naturels, les problèmes de logement et de maintien à domicile, etc. Le développement d'une approche orientée vers les besoins des aînés, comme le travail de proximité, devient essentiel dans la région, car si la tendance se maintient, la proportion de personnes ayant 65 ans et plus dans la région pourrait atteindre 38 % en 2036 (Emploi-Québec, 2015).

Le travail de proximité dans le cadre de ce projet a permis à plusieurs personnes aînées d'être plus actives dans leur communauté. Plusieurs d'entre elles n'avaient pratiquement pas, ou très peu, de visite et l'arrivée d'une travailleuse de proximité dans leur vie les a grandement aidées. Certaines personnes aînées vivent dans un grand isolement et ne sont pas connues des intervenants. Ces aînés deviennent, avec le temps, moins réticents à utiliser les services. Ils prennent conscience des bienfaits de la prévention et sont plus à même d'exprimer leurs besoins. Ce projet, d'une durée de deux ans, a déjà des retombées positives directement dans la vie de plusieurs personnes. En rendant ce service permanent dans la MRC, les retombées seront d'autant plus grandes, car plusieurs problématiques auxquelles les travailleuses de proximité ont été confrontées nécessitent un suivi à plus long terme.

La majorité des aînés rencontrés est plus autonome et se sent plus en sécurité, car ils ont une meilleure connaissance des outils et des services auxquels ils ont droit. Également, le fait que les intervenants connaissent mieux les personnes aînées facilite leurs relations. Le pont que les travailleuses de proximité construisent entre les intervenants et les aînés est réciproquement profitable.

Finalement, ce projet a également permis aux petites municipalités de créer de l'espoir en ce qui concerne le ralentissement de l'exode de leurs personnes aînées vers des résidences pour personnes âgées dans d'autres municipalités.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean. 2009. *Cadre de référence pour le travail de proximité au Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Gouvernement du Québec. 29 p.

ATTrueQ. (2009). Code d'éthique de l'ATTrueQ. [En ligne]. www.pactderue.org/_upload/ps2sed_Coded%C3%A9thiqueATTRueQ.pdf

Bouchard, J., A.-J. Landry et G. Bélanger. 2018. *L'approche de proximité : un guide d'accompagnement pour les travailleurs de milieu*. Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD). Carleton-sur-Mer. 34 p.

Emploi-Québec. 2015. *Fiche territoriale MRC Avignon*. 34 p.

Fontaine, A. et Richard, J. 1997. *Le travail de rue : de l'oral à l'écrit. Document en progression à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante*. 91 p.

Institut de la statistique du Québec. 2016. *Le vieillissement de la population plus accentué dans les petites municipalités*, Gouvernement du Québec. [En ligne]. www.stat.gouv.qc.ca/salle-presses/communiqués/communiqué-2016/fevrier/fev1610.html

(MSSS). Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2012. *Vieillir et vivre ensemble : Chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Gouvernement du Québec.

MRC Avignon. 2018. *Portrait du développement social, démarche intégrée en développement social 2017-2018*. 72 p.

Roy, Sylvain et Khadidja Sall. Juillet 2011. *Qualité de vie des aînés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*. Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD). 56 p.

Statistique Canada. 2017. *Profil du recensement, Recensement de 2016, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Québec, Québec*. [En ligne]. www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dppd/

Truchon, Martin. 2011. *Cadre théorique des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables*. 118 p.

ANNEXE 1

Modèle de fiche de suivi de projet (grille d'intervention)

A.1 Code de la personne : _____ A.3 Date : ___/___/_____

A.2 Lieux d'intervention : _____ A.4 Heure : _____ : _____

A.5 Type d'intervention :

- Écoute, soutien
- Information, sensibilisation
- Référence à une ressource
- Accompagnement
- Distribution de matériel
- Intervention de crise
- Médiation
- Référence d'urgence
- Activité
- Rencontre de groupe
- Autre : _____

A.6 Depuis la dernière intervention, la situation de cette personne :

- S'améliore
- Se détériore
- Est semblable

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

B.1 Sexe : M F B.2 Âge : Moins de 65 ans 65 à 74 75 ans et plus

B.3 Habite la municipalité : _____

B.4 Retraité : Oui Non B.5 Travaille : Temps plein Temps partiel Non

B.6 Personne active (implication sociale, bénévolat, etc.) : Oui Non

DONNÉES D'HABITATION

C.1 Habitation : Propre maison Appartement Appartement-HLM

Résidence Habite chez un proche Autre : _____

C.2 Désire rester chez soi : Oui Non Ne sais pas

■ C.2.a Si oui, veut-elle y mourir ? Oui Non

C.3 Voudrait quitter son habitation : Oui Non

■ C.3.a Si oui, sous quelles conditions voudrait-elle y rester ?

- Réparation sur l'habitation
- Changement dans le quartier
- Ne plus être seule
- En avoir les moyens
- Accès à du transport
- Aide à domicile
- Meilleure santé
- Autre : _____

C.4 Quel enjeu lié au logement (identifié par la personne) ?

- Infestation
- Quartier non sécuritaires

- Déménagements successifs (non désirés)
- Logement surpeuplé
- Logement en mauvais état matériel
- Voisinage dérangeant
- Éloignement des services, manque de transport
- Autre : _____
- Manque d'accessibilité
- Logement difficile à chauffer
- Logement trop cher
- Relation difficile avec le propriétaire
- Entretien de l'habitation difficile

C.5 Voudrait-elle d'un service à domicile (si elle n'en a pas) : Oui Non

■ **C.5.a Si oui, de quel type :** Service d'entretien ménagé Service de soins

■ **C.5.b Quels sont les obstacles ?** Financiers Offre inconnue ou insuffisante

C.6 Satisfaction générale envers le logement :

- Très satisfait
- Satisfait
- Insatisfait
- Très insatisfait

DONNÉES ISOLEMENT, EXCLUSION, INCLUSION

D.1 Lesquelles de ces situations correspondent à la réalité du répondant ?

- Est proche aidant
- Participe à des activités culturelles
- Manque de connaissance des TIC
- Sentiment de subir de la discrimination
- Présence de proches (famille)
- Vit seul
- Peut parler à quelqu'un en cas de besoin
- Malaise à utiliser les services auxquelles elle aurait droit
- A refusé des soins au cours des 6 derniers mois
- A de l'aide d'un proche aidant
- Bonne maîtrise du français
- Vit de l'abus
- Discrimination (langue parlée)
- Présence de proches (amis)
- Vit de la criminalité

DONNÉES SUR LES PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES

E.1 De quelles préoccupations avez-vous parlé lors de cette intervention ?

- Relations familiales
- Santé mentale
- Logement/habitation
- Détresse psychologique
- Relations autres
- Santé physique
- Isolement social
- Consommation

- Dépendance
- Deuil d'un proche
- Aspect psychojudiciaire
- Perte d'autonomie à venir
- Retraite
- Autre : _____
- Violence/abus/intimidation
- Deuil (autre)
- Perte d'autonomie actuelle
- Finances/endettement
- Travail

E.2 Auto-évaluation de l'état de santé physique :

- Très bon
- Bon
- Mauvais
- Très mauvais

E.3 Auto-évaluation de l'état de santé mental :

- Très bon
- Bon
- Mauvais
- Très mauvais

DONNÉES SUR LES HABILITÉS/CONNAISSANCES TRANSFÉRABLES

F.1 Habiletés ou connaissances qui pourraient être enseignées à d'autres :

F.2 Serait intéressé à enseigner ces habiletés/connaissances : Oui Non

NOTES :